

Département de la Somme

-----  
Arrondissement d'AMIENS  
-----

Communauté de Communes  
Nièvre et Somme  
1, allée des quarante  
Parc d'Activités des Hauts du  
Val de Nièvre – BP 30214  
80420 FLIXECOURT  
-----

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Acquisition de locaux pour le  
personnel intercommunal

-----  
Date de convocation :  
1 février 2024

Date de séance :  
7 février 2024

Date d'affichage :  
14 février 2024

-----  
Membres en exercice : 55

Membres présents : 39

Membres votants : 44  
-----

Jours et heures d'ouverture :  
du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h00  
de 13h30 à 17h00  
du vendredi de 8h30 à  
12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, le conseil  
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des  
fêtes de Crouy-Saint-Pierre, sous la présidence de Monsieur René  
LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL,  
SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, ALEXANDRE,  
Mrs LEITAO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY,  
VIGNON, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD,  
LOGNON, DELAFOSSE, COLOMBEL, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS,  
WALIGORA, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE,  
DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes CHEVALIER, CAPRON, LICOUR, CERNEY,  
Mrs PINCHON, ALEXANDRE, LEULIER, MAUGER, GUILLOT,  
MADANI-BUTIN, BLAIZEL, TIRMARCHE, HENRY, BOULLET, LEBLANC  
D, LEBLANC JM.

M ALEXANDRE donne pouvoir à MME BENEDINI  
M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER  
M HENRY donne pouvoir à M PARMENTIER  
MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE  
MME CERNEY donne pouvoir à M DUCROTOY

Secrétaire de séance : MME SOUILLARD

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Vu le Code général des Collectivités territoriales

Vu la délibération n°12/2021 du 24 mars 2021 fixant les  
compétences de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu la délibération 39/2020 du 09 juillet 2020 autorisant le  
Président à signer tous les contrats de location, baux et actes de  
vente liés à la location et à la commercialisation de tous biens  
immobiliers appartenant à la Communauté de communes Nièvre  
et Somme, et à signer tout document se rapportant à cette affaire,

De façon à permettre le regroupement du personnel des deux anciennes communautés de communes au sein de locaux communs, le Président propose de profiter d'une opportunité d'acquisition d'un bien de 1.000m<sup>2</sup>, situé allée des Quarante à Flixecourt, appartenant actuellement aux Pep80 (SCI La Passerelle, représentée par M. Ahmed MORO), au prix de vente d'1 million d'euros, auquel s'ajoutent les frais notariaux.

En contrepartie, le siège actuel de la CCNS à Flixecourt sera mis en vente.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par :

40 voix pour

4 abstentions :

M DELIMERVILLE- Argœuves

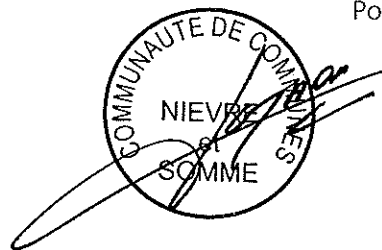
M DELASSUS – Bourdon

M DELATTRE – Saint-Sauveur

MME LICOUR – Saint-Sauveur

- Autorise l'achat des locaux situés allée des Quarante, au prix de 1 million d'euros, auquel s'ajoutent les frais notariaux,
- Dit que le coût de cette vente sera intégré au budget principal,
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Pour extrait conforme,  
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 13 février 2024 et de sa publication le 14 février 2024.

